

Edito

Après une interruption en décembre 2013 pour cause d'élections municipales en mars 2014 nous reprenons la diffusion de notre bulletin semestriel avec le souci majeur de toujours vous informer et vous rendre compte de l'activité de la commune.

Entre-temps vous avez été nombreux à vous exprimer lors de ces élections pour choisir votre conseil municipal et vous avez décidé de donner une majorité que j'ai l'honneur de conduire et qui se joint à moi pour vous remercier de votre confiance, et, une opposition que nous espérons tous positive pour œuvrer dans l'intérêt et la prospérité de notre village.

Depuis notre dernière parution les travaux d'investissement, avec l'appui de nos partenaires financiers ont continué, et, continueront en 2014, à un rythme soutenu prouvant la vitalité de notre commune.

Vous trouverez, à l'intérieur, le détail des réalisations et des projets en cours.

Nous restons à votre service et vous souhaitons à tous de passer de bonnes vacances.

Armand Guerra
Maire

Sommaire

Conseil Municipal	P.2
Elections municipales	P.3 et 4
Elections européennes	P.5
Conseil Municipal Budget	P.6
Travaux	P.7
Programme des festivités	P.8
Vie associative	P.9
L'école	P.10
Etat Civil	P.11
Informations pratiques	P.12



Photo : Armand Guerra

5 avril 2014

- Election du Maire
- Election des adjoints au Maire

19 avril 2014

- Vote du budget
- Vote du taux des 4 taxes
- Délibérations relatives au budget
- Délibérations délégation du Maire
- Délibérations diverses – délégués – (commissions d’appel d’offres, désignation délégués au SIEEP)
- Attribution de 2 logements de la gendarmerie
- Divers : pot de l’amitié le dimanche 27/04/2014 à 16 h

24 mai 2014

- Délibérations : décision modificative intérêts prêt relais – commission communale des impôts directs – gestion des déchets de chantier dans les marchés publics
- Elections européennes
- Relevé des compteurs le 31 mai 2014
- Attribution d’un logement
- Ruines
- Divers : Antargaz- chaudières

24 juin 2014

- Elections sénatoriales : désignation des délégués et des suppléants
- Approbation des Procès-Verbaux des précédents Conseils Municipaux
- Clôture cimetièrè : dossier présenté à M. Gandolfi Scheit (réserve parlementaire)
- Divers (dont bal et feu d’artifice du 13 juillet – confirmation des dates des marchés)

Diverses réunions

Lundi 13 janvier : Réunion à l’IMF de Borgo relative à la présence d’amiante sur les chantiers.

Samedi 25 janvier : Réunion à l’Association des Maires de Haute-Corse.

Mardi 18 février : Préparation du budget de la Communauté de Communes du Cap Corse à Bastia.

Mardi 25 février : Réunion à Luri sur le P.L.U.

Mardi 16 avril : Réunion sur le programme des festivités.

Mardi 16 avril à Sisco : Election du Président et des Vices Présidents de la Communauté de Communes du Cap Corse.

Mardi 16 avril à Luri : Réunion sur les rythmes scolaires avec la participation de la CAF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Haute-Corse.

Mercredi 30 avril à Rogliano : Vote du budget de la Communauté de Communes du Cap Corse.

Mardi 20 mai : Présentation du fonctionnement du poste de Commandement de la Gendarmerie de Montesorio

Jedi 22 mai : Réunion à la Préfecture avec M. le sous Préfet , l’Ademe, la Dreal et l’entreprise Vinci pour les travaux d’urgence à l’ancienne usine d’amiante

Vendredi 23 mai : Réunion à Luri sur la dissolution du SIVU suite à l’invalidation du P.L.U intercommunal.

Lundi 26 mai : Réunion sur la charte paysagère du Cap Corse (Communauté de Communes du Cap Corse).

Mardi 27 mai : Présentation du projet « STEP Marine » sur le site de l’ancienne usine d’amiante par M. Didier Pierrat Agostini.

Mardi 03 juin : Commission de sécurité pour le Centre Culturel.

Vendredi 20 juin : Visite de M. le Député Gandolfi-Scheit à Nonza avec les maires de la microrégion.

1^{er} tour

Inscrits

288

Votants

275

Taux de participation

95,49%

Blancs et nuls

3,27%

Liste Servir Canari, une passion

Noms Prénoms	Nb de voix	Pourcentage	Observations
GUERRA Armand	141	53%	ELU
GASSMANN Félicité	130	48,87%	
GASSMANN François-Simon	124	46,61%	
GUERRA Alexandre	121	45,48%	
MOSCONI Marc	130	48,87%	
RIUTORT Jean-Jacques	109	40,97%	
SANTINI Annie	143	53,75%	ELUE
SANTINI David	157	59,02%	ELU
SANTINI Thierry	156	58,64%	ELU
SCAGLIA Elisabeth	118	44,36%	
SIMONETTI Jean-Michel	137	51,50%	ELU
TOTAL	1466		

Liste Canari per tutti

Noms Prénoms	Nb de voix	Pourcentage	Observations
GREGORJ Charles	140	52,12%	ELU
BALDASSARI ép. MIGNONI Emilie	124	46,61%	
CAPONI François	96	36,09%	
CHIARAMONTI Nathalie	136	51,12%	ELUE
FANTOZZI ép. GUIDICELLI Joëlle	131	49,24%	
MATTEI Toussaint	126	46,36%	
GRANINI Eric	131	49,24%	
GASSMANN Simon	135	50,75%	ELU
NIELLINI Gilles	117	43,98%	
PELLEGRINI Jean Pierre	142	53,38%	ELU
SANTINI Jérémy	125	46,99%	
TOTAL	1403		

2nd tour

Inscrits

288

Votants

279

Taux de participation

96,88%

Blancs et nuls

1,79%

Liste Servir Canari, une passion

Noms Prénoms	Nb de voix	Pourcentage	Observations
GASSMANN Félicité	137	50%	ELUE
MOSCONI Marc	125	45,62%	

Liste Canari per tutti

Noms Prénoms	Nb de voix	Pourcentage	Observations
FANTOZZI ép. GUIDICELLI Joëlle	137	50%	
GRANINI Eric	143	52,18%	ELU

INFO P-L-U

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, contesté par les services de l'Etat et par certaines associations, a été annulé par le Tribunal Administratif de Bastia. Le syndicat s'étant prononcé pour sa dissolution, chaque commune reprendra sa compétence et présentera son PLU. Entre-temps nous revenons au P.O.S qui désormais est applicable sous certaines conditions.

INFO – SICO TV, Bocca di San Ghjuvani

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le Syndicat Intercommunal des Réémetteurs de Télévision du Centre Ouest du Cap Corse (SICO TV) a été dissous par arrêté préfectoral. Désormais la communauté de communes du Cap Corse intègre cette nouvelle compétence. Il en est de même pour le syndicat « Bocca di San Ghjuvani » qui avait pour compétence l'entretien des sentiers.

INFO – GENDARMERIE

Hormis les peintures de 3 appartements, les travaux de rénovation sont terminés et 3 logements sont loués. S'agissant de « logements sociaux » leur location ne concerne que des résidences principales sous conditions de ressources. Le Conseil Municipal réunit le 24 juin 2014 a décidé de rebaptiser la gendarmerie **Résidence « E VALLE »**

INFO - CIMETIÈRE

La commune procède à l'agrandissement du cimetière dans la continuité de celui de « Dingo » et met en vente des caveaux individuels au prix de 1418,71 € (dont 68,71€ de taxes diverses). S'adresser à la Mairie.

Commune	CANARI
Canton	SAGRO DI SANTA GIULIA
Circonscription	BASTIA
Inscrits	287
Votants	124
Blancs	0
Nuls	2
Exprimés	122

Liste	Nb de voix obtenues
M. MUSELIER Renaud	25
Mme SALVARESI Elisabeth	0
Mme ARNAUD Monique	0
Mme DAGRAIN Valérie	0
M. RICERCHI Christophe	0
M. SANSON Eric	0
Mme RIVASI Michèle	5
M. GUIGON Emmanuel	0
M. ALFONSI François	41
M. MICHEL Aurélien	0
Mme MIRA Valérie	0
Mme GOMEZ Chantal	2
M. LE PEN Jean-Marie	24
M. MURE-RAVAUD Jean-Marie	0
Mme VERGIAT Marie-Christine	4
M. MALEGARIE Alain	0
M. ROMANI Daniel	2
M. COUTELIS Jean-Baptiste	1
Mme GOULARD Sylvie	7
M. MAYAUD Christophe	0
M. LESCURE Bernard	0
M. RAMBAUD Gerbert	3
M. PEILLON Vincent	8

Comptes administratifs de 2013

Budget principal M 14	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	428.822,46	346.617,74
Investissement	118.805,17	198.189,92
Reste à réaliser en 2014		
Subventions	343.648,00	
Travaux		380.335,00

L'excédent de fonctionnement au 31/12/2013 était de 82.204,72 €.

Budget annexe AEP M 49	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	88.848,42	83.943,47
Investissement	192.836,16	22.436,81
Reste à réaliser en 2014		
Subventions	424.271,00	
Travaux		661.890,00

La commune a soldé tous ses emprunts en 2012.

Pour le budget annexe 2014 le reste à réaliser en recettes de 424.271 (subventions acquises) est affecté à la construction de la STEP (station d'épuration) au 31 décembre 2013.

Le solde des subventions, soit 312.380 € a été reçu en 2014.

Budgets primitifs 2014

Les budgets ont été adoptés par 6 voix pour et 5 absentions. Ils s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget principal M 14	Montant
Fonctionnement	476.922,00
Investissement	706.551,00

Faute de recettes réelles communiquées par l'Etat et les services fiscaux lors de l'établissement du budget de fonctionnement, celles-ci reprennent la plupart des recettes de 2013.

Il devrait peu varier, en plus ou en moins, selon les recettes confirmées, et tient compte des dépenses obligatoires.

Les dépenses de fonctionnement notamment les assurances, la maintenance et les charges sociales sur les salaires sont en augmentation.

Malgré ces difficultés, cette année encore la commune n'a pas modifié les taux d'imposition des 4 taxes directes locales (voir sur notre site le bulletin n°11 de Juillet 2013) d'où la nécessité d'être rigoureux dans le suivi du budget.

Budget principal M 49	Montant
Fonctionnement	89.500,00
Investissement	974.494,00

Cette année encore, et ce depuis plusieurs années, le montant de l'abonnement et le prix du m³ de l'eau ne varient pas.

Par ailleurs le dossier de la station d'épuration (STEP) est en cours de préparation par le maître d'œuvre avant de lancer l'appel d'offres.

Réalisations depuis juillet 2013

- Dallage du sentier de Solaru Supranu.
- Placette de chine.
- Dallage d'une partie des ruelles de Vignale, plus un muret.
- Toiture Sainte Croix.
- Travaux de mise aux normes des logements de l'ancienne gendarmerie plus aménagement d'un logement pour accès aux personnes handicapées.
- Achat de 4 vitrines extérieures.
- Couvent : achat de 3 tables et 18 chaises de jardin.
- Informatique : passage à Windows 7.
- Dégâts des eaux :
- > Chambres couvent : réparation fuite et peinture salle de conférence.
- > Appartement La Poste : reprise de la salle de bain + peinture hall mairie.
- Mise en place de rampes d'accès au monument aux morts et au cimetière.
- Remplacement d'un portillon accès handicapé au cimetière.
- Drain à Marinca (derrière la maison de M. Laurent Paoli).
- Changement de cumulus logements sociaux.
- Gîte Imiza : aménagement terrain, plantes, arbres, achat d'un barbecue.
- Réservoir Abro : travaux et changement de flotteur.
- Reprise du réseau tout à l'égout de Marinca à la source Vignama.
- Réseau d'eau à Scala.
- Divers travaux réseau du village + mise en place des compteurs.
- Nettoyage des réservoirs et de la source de Piangattivo.
- Vérification des installations de chlore à Vignale et aux divers réservoirs.

Travaux en cours de réalisation

- Agrandissement du cimetière.
- Préparation de l'appel d'offres par le maître d'œuvre pour la station d'épuration.

Dossiers présentés en attente de financement

- Réfection de la terrasse et peinture de la mairie.
- Schéma directeur du réseau d'eau potable.
- Nickel : recherche d'eau souterraine.
- Clôture du nouveau cimetière.

Dossiers en préparation

- Façade de Sainte Croix.
- Sécurisation du parking de Costa à Marinca

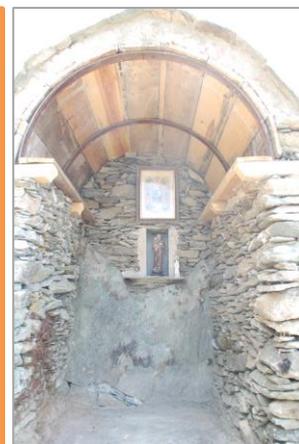


Aménagement extérieur du Gîte Imiza
Photo : T.Santini

Patrimoine

L'inventaire du patrimoine de la commune sera achevé avant la fin de l'année. C'est l'association Petre Scritte, en collaboration avec la municipalité, qui est chargée de le réaliser. Un catalogue sera édité dans le courant 2015. A cette occasion l'association nous présentera son travail. Nous tenons à remercier vivement tous les membres qui sont intervenus sur le terrain ainsi que les personnes qui ont gentiment ouvert leur maison.

A l'initiative de quelques bénévoles la chapelle Sant Antone tombée en ruine et située sur la RD 33 entre Vignale et Linaglie, a été restaurée. Une statue a été installée sur son ancien emplacement ainsi qu'un panneau en bois « Sant Antone ». Les anciens se souviennent que lors des fêtes pascales la procession passait à cet endroit où nous avons une vue imprenable sur la mer et sur le mont de Minerviu.



Chapelle Sant Antone
Photo : T.Santini

Inscrivez vous à notre newsletter pour être informé de tous les évènements du village
Sur notre site www.canarivillage.com

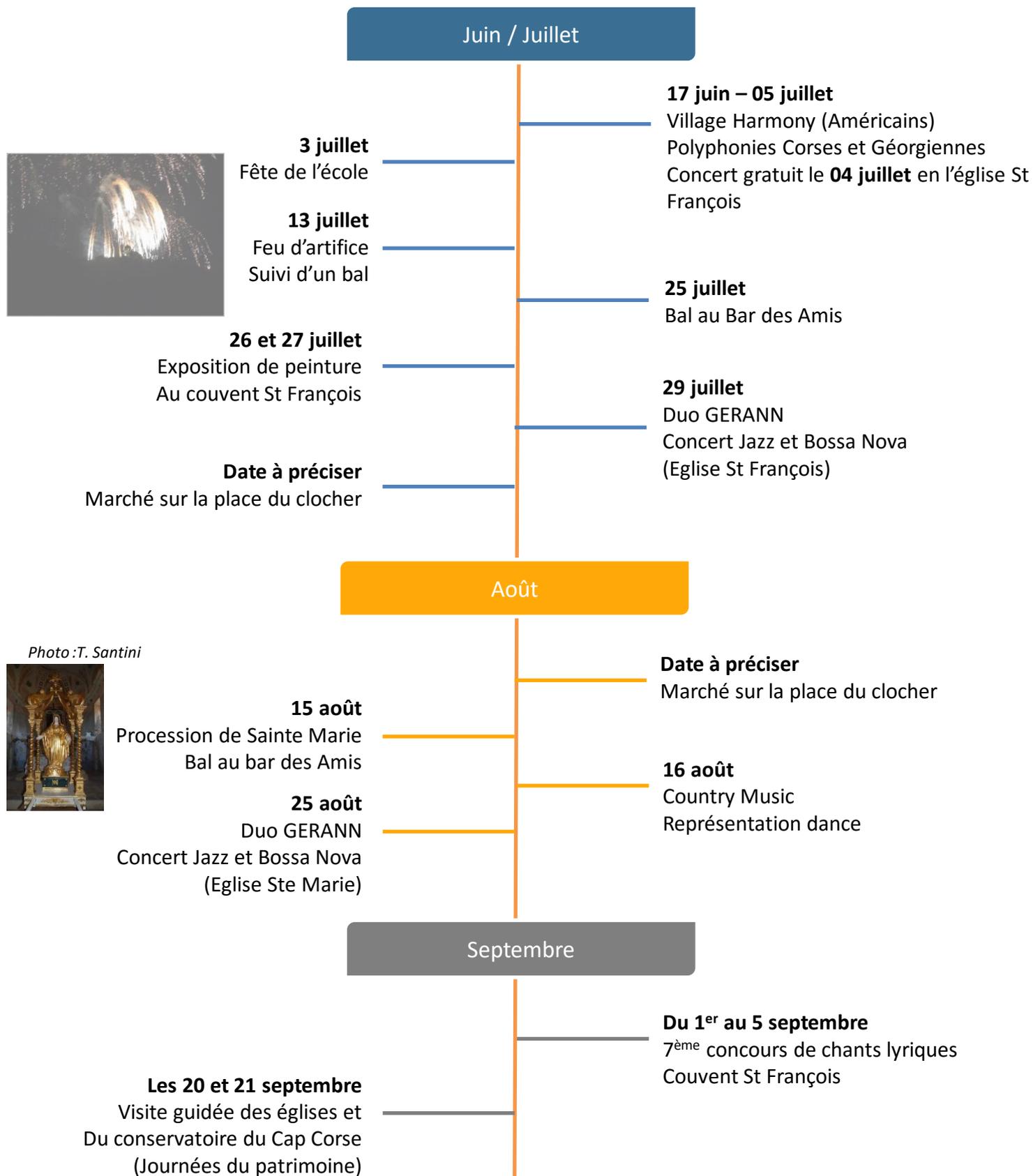


Photo : T. Santini



La Kanelate

Le Bureau et moi même, tenons à remercier les adhérents pour leur générosité.

NOS OBJECTIFS : Travailler en liaison avec la Mairie et d'autres Associations à la préservation du Patrimoine du village.

L'Association s'occupe en priorité de la Chapelle Santa Maria Assunta du 12^{ème} siècle, de l'Église Paroissiale ST François et de l'église Ste Croix.

RÉALISATIONS

SAINT FRANÇOIS.

Révision complète des orgues et convention annuelle d'entretien.

Amélioration de la sonorisation.

Il reste à réaliser l'encadrement en stuc du retable de l'assomption, récemment restauré (difficulté à trouver des spécialistes du stuc).

ANIMATIONS ET VISITES

La Chapelle Santa Maria Assunta peut être visitée, en hiver en s'adressant à la Mairie et, en été, visite commentée tous les soirs de 17h à 19h.

Quelques spectacles de musique et de chants classiques peuvent se produire (hélas actuellement nos moyens ne nous permettent d'accepter que les artistes prenant les entrées).

Les master class de l'association qui organise le concours international de chant lyrique de Canari ont quelquefois lieu à Ste Marie.

Nous organisons 2 lotos dans l'année.

Le Président – Maurice Bertoni

Association des Amis de ST Thomas de Marinca : ACSTM

Une association a été créée, dont le Président est **Toussaint Mattei**, pour la préservation de la chapelle St Thomas-St Erasme. Il est prévu l'étanchéité dans l'immédiat de la toiture et le serrage des lauzes. Merci pour votre nombreuse participation.

L'**Associu Sant Eramu di Canari** qui a pour but d'aider à la restauration de la chapelle Saint Erasme sur le chemin de Scala, a vu le jour. Le président est Mucci Emmanuel. Vice président : Mattei Loubat Anthony, Trésorière : Lorenzi Sabrina, Adjointe : Bagès Fabienne, Secrétaire : Santini Mélissa, Adjoint : Granini Antoine.

Association Artistique, Culturelle et Musicale du Couvent de Canari

Notre association, se réjouit d'avoir réussi en 2013 encore un beau festival, malgré le manque de subventions qu'elle a connu.

Qu'il nous soit permis dans ces difficultés, de remercier en premier lieu nos adhérents à qui nous devons tout, ainsi que tous ceux qui nous soutiennent et nous encouragent. Du 1er au 5 septembre 2014 nous organiserons, dans le cadre du 12^{ème} Festival, le 7^{ème} Concours International de Chant Lyrique.

Nous aurons la joie d'accueillir comme membre du jury auprès de Renée AUPHAN, Présidente, le ténor Jean François BORRAS, 1er Prix du concours de Canari en 2007, qui remporte de nombreux succès de l'Opéra Bastille à Paris au Métropolitains Opéra de New-York.

A cette occasion il nous offrira un concert pour nous témoigner sa reconnaissance. Nous nous efforcerons de faire encore de ce Festival une réussite; soyez tous assurés de notre reconnaissance. Bien amicalement

Le Président - Jacques SCAGLIA



Visite de la savonnerie de Patrimonio

Ce jeudi 19 juin, à 11 h 30, après l'école, nous sommes partis avec quelques mamans pour visiter la savonnerie de Patrimonio.

D'abord nous nous sommes arrêtés pour manger au Théâtre de Verdure de Patrimonio. Là, nous avons vu un menhir qui ressemblait à un soldat de la Préhistoire.

Ensuite, les garçons ont découvert que les lézards n'étaient pas les mêmes que ceux de Canari.



Photo : Laëtitia FILIPPI



Photo : Laëtitia FILIPPI

La savonnerie

Vers 14h, nous sommes allés à la savonnerie de Madame Laëtitia Straforelli qui nous a montré la fabrication des savons.

La saponification à froid.

Pour faire un savon, il faut :

- du colorant naturel
- de l'huile essentielle d'orange
- de l'huile de karité (pour hydrater la peau)
- de l'huile de noix coco (pour nourrir et protéger la peau)
- de l'huile d'olive corse
- de l'huile de tournesol
- de la soude caustique.

En mixant ces ingrédients, Madame Straforelli a fabriqué une sorte de crème. Puis elle l'a mis dans un moule rectangulaire.

Enfin elle a saupoudré d'écorces d'orange sèches. Pour que le savon soit utilisable, il faut attendre environ 4 ou 6 semaines.



Photo : Laëtitia FILIPPI



Photo : Christine GUERRA

Nous avons aimé quand Madame Straforelli nous a montré la fabrication du savon.

Nous remercions Madame Straforelli et les mamans qui nous ont accompagnés.

Les élèves de Canari

Naissances

- 23 juillet 2013 : Augustin, fils de M. et Mme Chamard Sablier (Demetriades)
- 10 août 2013 : Santu, fils de Mme Kratz Charlotte et M. Benedetti Alain
- 19 août 2013 : Pierre François, fils de Mme Stéphanie Casanova et M. Fabrice Simeoni, arrière petit fils d'Hélène et Oswaldo Angius
- 04 janvier 2014 : Lucas, fils de Mme Nadège Antonetti et M. Loïc Giorgetti

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, ainsi qu'à leurs parents, grands-parents et arrière grands-parents.

Décès

- 2013

- 3 septembre : Mme Gomes Peirera Maria veuve Buisserier
- 24 septembre : Mme Barbara Bertoni née Anderson
- 5 octobre : Mme Raphaëlle Paoli Veuve Orsini
- 25 novembre : Mme Alice Ianelo veuve Guerra
- 28 novembre : Mme Charlotte Raymonde Henrich veuve Gomes
- 27 novembre : Mme Gisèle Brochet veuve Casanova
- 16 décembre : Mme Mireille Girardot épouse Ceccarelli
- 30 décembre : M. Jacques Seguin

- 2014

- 26 janvier : M. Dominique Orsini
- 17 mars : Mme Georgette Bonnet veuve Caratini
- 4 avril : Mme Jacque Allegrini épouse Elissalde
- 21 avril : M. Gino Aiello
- 1 mai : Mme Claudine Gentizon veuve Orsini
- 22 mai : Mme Marie Julie Giovanetti veuve Bartolomei
- 23 mai : Mme Jérôme Gelabert veuve Leccia
- 27 mai : M. Bernard Giacopazzi

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Mariage

- 28 juin : Mme Liccioni Valérie et M. Berchielli Dominique

Nous présentons nos plus sincères félicitations aux époux ainsi qu'à leur famille.

Divers

Anniversaire : M. Agostini Jean Jacques a fêté ses 100 ans le 29 avril à Marseille. C'est avec plaisir et tous nos meilleurs vœux que la commune lui a offert une composition de fleurs pour marquer cet événement.

Diplômes : nous félicitons M. Gassmann François Simon qui a réussi sa maîtrise d'histoire avec mention.

Judo : nous disons également un grand bravo à Mme Guerra Christine pour avoir obtenu sa ceinture noire 1^{er} dan de judo.

Pensez à nous informer de tous vos événements marquants.

Horaires d'ouverture



Mairie

Lundi et Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Jeudi : de 14h à 17h

Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août : tous les jours de 10h à 12h et de 18h à 20h – Sauf le lundi
Hors cette période : visites sur rendez-vous
Lundi et Vendredi : de 9h à 11h
Mardi et Jeudi : de 14h à 16h

Bibliothèque

Lundi et Samedi : de 10h à 11h

Numéros utiles



Gendarmerie Brando : 04 95 33 20 17
Gendarmerie de Luri : 04 95 35 09 41
Mairie : 04 95 37 80 17
Service de car Canari – Bastia le mercredi :
Mairie de Barrettali : 04 95 35 10 54

Collecte des encombrants

1^{er} lundi de chaque mois (dépôt des objets au plus tôt 48h avant la tournée).
Quantité importante d'objets à débarrasser : prévenir la Mairie.

Tri sélectif : Le tri sélectif est une nécessité pour maintenir les coûts de la collecte des ordures ménagères et du ramassage des « encombrants ». Pensez-y, c'est le meilleur choix.

Urgences



Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Médecin	Dr Jochmans – 04 95 37 00 04 – Cabinet médical ouvert le mardi à partir de 14h Dr Salaün – 04 95 35 42 90 - Tous les vendredis sur rendez-vous
Infirmière	Mme Guidicelli – 04 95 37 83 86

Permanences des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week end ou un jour férié, appelez d'abord votre médecin.
En l'absence de votre médecin traitant téléphonez à **la REP 2B au 04 95 30 15 03**.
Du lundi au samedi de 20h à minuit - dimanche et jours fériés de 8h à minuit - Si une vie est en danger appelez le **15 SAMU 2B**.

Accord Département de la Haute-Corse / Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS)

0800 004 020 - C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le SDIS.

Prévention des incendies – Sécurité des biens et des personnes : article L.322-3 du code forestier (Loi n° 92-613 du 6 juillet 1992).

Dans les communes où se trouvent des bois classés en application de l'article L.321-1 ou inclus dans les massifs forestiers mentionnés à l'article L.321-6, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones suivantes : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie... et sont à la charge des propriétaires des constructions et de leurs ayants droits.

Le débroussaillage doit être effectué avant le mois de juin.

Informations complémentaires disponibles sur le site www.debroussaillage.com

L'emploi du feu est interdit du 1er juillet au 30 septembre et d'une manière plus spécifique suivant l'arrêté de la Préfecture qui peut en modifier les dates.